

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 52/2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 08/06/2012	L'an deux mil douze le vingt et un juin à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 21/06/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila (arrivée à 19h15), RENOUX Alain, PERRON Danièle, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel. Excusés : PETIT Betty a donné procuration à BIGEARD Isabelle, JACQUOT Laurent a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUH Mourad, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Annulation Délibération n° 41/2011 Poste non pourvu</i>	Monsieur Marcel MANIAS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération n° 41/2011 du 12/07/2011 créant un poste d'Adjoint d'animation 2^{ème} classe à raison de 27 heures hebdomadaires au sein du Service « Multi accueil Les Tourtereaux » à compter du 01 septembre 2011.

Ce poste n'ayant pas été pourvu, cette délibération est annulée.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, annule sa délibération n° 41/2011 du 12/07/2011 (Sous-Préfecture le 12/08/2011) pour la raison suivante : poste non pourvu.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 21/06/2012

Publiée le 21/06/2012

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

